

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/22

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

\*\*\*\*\*

*Séance du 18 avril 2011*

*L'an deux mille onze et le dix huit avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 11 avril 2011*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 13*

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – AUZAS - BEUGNET – BOUAZZA - CORNET – HILAIRE - JOLLIVET – SALA – VERNET - VOLLE**

**Excusés: M DELAUZUN - FIALON**

*Mme Nathalie SALA a été élue secrétaire*

**Objet : Demande d'autorisation de dépôt d'un permis de construire sur la parcelle D 442.**

Afin de pouvoir installer un chalet en bois de 60 m<sup>2</sup> sur la parcelle D 442 quartier la Roche, il est nécessaire de demander une autorisation au conseil municipal de déposer un permis de construire.

Ce chalet bois servira d'atelier et de salle d'exposition pour un projet artisanal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité des membres présents :

- Donne son accord pour la mise en place d'une demande de permis de construire.

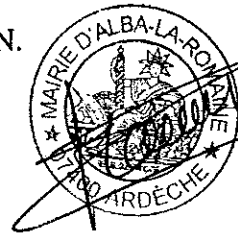
.../...

2011/058

*HP*

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 18 avril 2011

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 19 avril 2011  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.



Résultat du vote :

- Pour = 12 voix
- Contre = 0
- Abstention = 1 voix

